



Commission des droits

de la personne et
des droits de la jeunesse

Direction principale de l'administration

Le 21 mai 2026

**PAR COURRIEL SEULEMENT
CONFIDENTIEL**

N/Réf. : ACC-6874

Objet : Votre demande d'accès

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue par courriel le 20 avril 2026, laquelle se lit comme suit :

« À l'attention du responsable de l'accès à l'information,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie des documents suivants concernant Monsieur Camil Picard :

- L'acte de nomination ou le décret confirmant sa nomination au poste de vice-président en septembre 2013.
- Les documents officiels confirmant ses périodes d'intérim à la présidence (avril 2016 à février 2017, et à partir de novembre 2017).
- L'organigramme de la Commission durant ces périodes situant son poste et ses responsabilités.
- Tout document public relatif à sa rémunération (échelle salariale et primes) pendant son emploi à la CDPDJ.
- Les relevés de dépenses et frais de déplacement pour M. Picard pendant son emploi à la CDPDJ. »

Après analyse et vérifications, veuillez trouver ci-joint les documents demandés. Dans le document nommés Décrets et conditions de travail, nous avons extrait un renseignement personnel qui est confidentiel en vertu des articles 53, 54 et 59 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après « Loi sur l'accès »).

360, rue Saint-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Accès pour personnes à mobilité réduite:
361, rue Notre-Dame Ouest

T / 514 873.5146 | 1 800 361.6477
F / 514 873.6032 | 1 888 999.8201
cdpdj.qc.ca
information@cdpdj.qc.ca



En concordance avec notre plan d'action de développement durable, nous privilégions la réception de documents en version électronique.



N/Réf. : ACC-6874

En terminant, nous joignons copie des articles mentionnés ci-dessus ainsi que l'avis de recours en révision prévu à la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-François Trudel, CRIA
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

JFT/np

p. j.

**Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels**

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport

Le 16 janvier 2019

PERSONNEL

Monsieur Camil Picard


OBJET : Majoration des salaires des titulaires d'un emploi supérieur à la suite de l'entente intervenue avec les cadres de la fonction publique

Monsieur,

Nous désirons vous informer que suite à une correspondance reçue le 11 janvier 2019 du Secrétariat aux emplois supérieurs, le Conseil du trésor a modifié la Directive sur les conditions de travail des cadres le 10 avril 2018 afin de prévoir à leur égard une majoration salariale additionnelle de 1,5 % au 1^{er} avril 2017, en plus de celle de 1,75 % initialement versée pour cette même date.

Les pourcentages de majoration salariale applicables aux titulaires d'un emploi supérieur sont ceux prévus pour les cadres. Il y a donc lieu de majorer votre traitement de 1,5 % rétroactivement au 1^{er} avril 2017.

Votre traitement progressera donc comme suit :

- Salaire révisé au 1^{er} avril 2017 : 84 507 \$

Les sommes dues vous seront versées le 31 janvier 2019 par dépôt bancaire.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour tout renseignement supplémentaire à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

Secrétaire général et directeur
de l'administration


Jean-François Trudel

JFT/il

Pièces jointes : note du 11 janvier 2019 du Secrétariat aux emplois supérieurs
échelle de traitement des titulaires d'un emploi supérieur

Date : 11 janvier 2019

**MAJORATION DES SALAIRES DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR À LA
SUITE DE L'ENTENTE INTERVENUE AVEC LES CADRES DE LA FONCTION
PUBLIQUE**

Le 10 avril 2018, le Conseil du trésor a modifié la Directive sur les conditions de travail des cadres afin de prévoir à leur égard une majoration salariale additionnelle de 1,5 % au 1^{er} avril 2017, en plus de celle de 1,75 % initialement prévue pour cette même date.

Les pourcentages de majoration salariale applicables aux titulaires d'un emploi supérieur (TES) sont ceux prévus pour les cadres de la fonction publique, conformément à ce qui est prévu au décret 450-2007 et ses modifications subséquentes. Il y a donc lieu d'appliquer cette augmentation salariale de 1,5 % rétroactivement au 1^{er} avril 2017.

Les nouvelles échelles salariales applicables sont disponibles en annexe de la présente note.

Les augmentations rétroactives calculées visent :

- Les TES en poste le 31 mars 2017, qu'ils soient encore à l'emploi ou non;
- Les TES nommés au minimum ou au maximum de l'échelle salariale depuis le 1^{er} avril 2017;
- Les cadres de la fonction publique ayant été nommés TES entre le 1^{er} avril 2017 et le moment où l'augmentation rétroactive des cadres au 1^{er} avril 2017 a été connue;
- Les allocations de transition ou de départ versées depuis le 1^{er} avril 2017, ainsi que les réserves de vacances et de maladies payées.

À noter que les ajustements pour les TES d'organisations desservies par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) seront traités par ce dernier, et ce peu importe les mouvements. Toutefois, advenant qu'un TES soit dorénavant ou ait été à l'emploi d'une organisation non desservie par le CSPQ depuis le 1^{er} avril 2017, les ajustements lui seront versés respectivement par le CSPQ et par l'organisation en question selon les différentes périodes visées.

En ce qui concerne les ajustements à apporter aux allocations de transition ou de départ versées, ceux-ci seront traités dans un second temps. Ces informations seront transmises ultérieurement par le Secrétariat aux emplois supérieurs.

Finalement, pour certaines organisations, des ajustements pourraient s'avérer nécessaires (de la part des directions des ressources humaines) si des TES à temps partiel ou à honoraires reçoivent une rémunération établie en fonction d'un salaire de TES à temps plein ou s'il est prévu que leur rémunération doit être majorée à chaque année en fonction des pourcentages applicables aux TES à temps plein.

Pour toute question additionnelle, nous vous invitons à communiquer avec madame Véronique L'Heureux ou monsieur Victor Preda du Secrétariat aux emplois supérieurs au 418 643-8540 (poste 8259 ou 4464) ou par courriel, à l'une des adresses suivantes :

veronique.lheureux@mce.gouv.qc.ca ou victor.preda@mce.gouv.qc.ca.

ANNEXE

ÉCHELLES DE TRAITEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Emplois de sous-ministres

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
Secrétaire général	221 156 \$	265 389 \$	225 579 \$	270 697 \$
SM4	184 298 \$	221 156 \$	187 984 \$	225 579 \$
SM3	178 711 \$	214 454 \$	182 285 \$	218 743 \$
SM2	168 373 \$	202 049 \$	171 740 \$	206 090 \$
SM1	158 033 \$	189 641 \$	161 194 \$	193 434 \$

Emplois de sous-ministres associés ou adjoints

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
SMA2	145 878 \$	189 641 \$	148 796 \$	193 434 \$
SMA1	125 625 \$	163 312 \$	128 138 \$	166 578 \$

Délégués généraux, délégués et chefs de poste

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
Délégué général	125 625 \$	163 312 \$	128 138 \$	166 578 \$
Délégué et chef de poste	112 985 \$	146 879 \$	115 245 \$	149 817 \$

Premiers dirigeants, vice-présidents et membres d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
DMO9	170 120 \$	221 156 \$	173 522 \$	225 579 \$
DMO8	164 962 \$	214 454 \$	168 261 \$	218 743 \$
DMO7	155 422 \$	202 049 \$	158 530 \$	206 090 \$
DMO6	145 878 \$	189 641 \$	148 796 \$	193 434 \$
DMO5	125 625 \$	163 312 \$	128 138 \$	166 578 \$
DMO4 (membre médecin)	117 231 \$	152 400 \$	119 576 \$	155 448 \$
DMO4	112 985 \$	146 879 \$	115 245 \$	149 817 \$
DMO3 (membre médecin)	102 517 \$	138 396 \$	104 567 \$	141 164 \$
DMO3	98 803 \$	133 382 \$	100 779 \$	136 050 \$
DMO2	85 321 \$	115 182 \$	87 027 \$	117 486 \$
DMO1	75 725 \$	102 231 \$	77 240 \$	104 276 \$

Le 9 novembre 2017

PERSONNEL

Monsieur Camil Picard
Vice-président
Cabinet de la présidence
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE
360 St-Jacques, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5

OBJET : Prime en remplacement de la présidente

Monsieur,

À la suite du décret du Conseil des ministres qui vous nomme président par intérim le 1^{er} novembre 2017 en l'absence de madame Tamara Thermitus, vous recevrez une prime d'intérim de 10 % de votre traitement mensuel.

L'ajustement de salaire apparaîtra sur la paie encaissable le 23 novembre 2017.

Je vous prie d'agréer, monsieur, mes cordiales salutations.

La direction du Secrétariat général et
de l'administration


Jean-François Trudel
Directeur par intérim

JFT/ll

Isabelle Larose

De: L'Heureux, Véronique <Veronique.LHeureux@mce.gouv.qc.ca>
Envoyé: 6 novembre 2017 16:33
A: Isabelle Larose
Cc: Belleau, Andree
Objet: Intérim de M. Picard



Bonjour Madame Larose,

Le décret 1071-2017 est venu prévoir la désignation de Monsieur Picard en tant que remplaçant de Madame Thermitus pendant son absence. Le décret ne prévoit pas de rémunération additionnelle pour cet intérim puisque Monsieur Picard est déjà visé par le décret 450-2007 qui prévoit quelle est la rémunération à verser en pareille situation (le décret de nomination de Monsieur Picard à titre de vice-président en 2013 réfère au décret 450-2007 sur les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein).

L'article 9 de ces règles prévoit que, lorsque l'écart entre le poste du titulaire et le poste qu'il occupe par intérim est de plus d'un niveau (ce qui est le cas actuellement), le titulaire reçoit une rémunération additionnelle mensuelle correspondant à 10 % de son traitement mensuel, sans excéder le maximum normal de l'échelle de traitement applicable à ce poste et sous réserve que le montant ainsi établi ne soit pas inférieur à 550 \$.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin,

Bonne journée

Véronique L'Heureux
Conseillère en conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur
Secrétariat aux emplois supérieurs
Ministère du Conseil exécutif
835, boul. René-Lévesque Est, bureau 1.32
Québec (Québec) G1A 1B4
Tél. : 418 643-8540 poste 8259

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!

Le 23 février 2017

PERSONNEL

Monsieur Camil Picard
Vice-président
Cabinet de la présidence
COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE
360 St-Jacques, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5

OBJET : Prime en remplacement du président

Monsieur,

Suite à la nomination de la nouvelle présidente madame Tamara Thermitus le 20 février dernier, nous vous informons que la prime d'interim de 10 % que vous receviez, cessera de vous être versée à compter de cette date.

L'ajustement de salaire apparaîtra sur la paie encaissable le 16 mars 2017.

Je vous prie d'agréer, monsieur, mes cordiales salutations.

Secrétaire générale et directrice
de l'administration


Véronique Emond

VE/il

ANNEXE II

**ÉCHELLES DE TRAITEMENT DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR
(article 5)**

Emplois de sous-ministres

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2016		Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
Secrétaire général	214 141 \$	256 970 \$	217 888 \$	261 467 \$	222 246 \$	266 696 \$
SM4	178 451 \$	214 141 \$	181 574 \$	217 888 \$	185 205 \$	222 246 \$
SM3	173 042 \$	207 651 \$	176 070 \$	211 285 \$	179 591 \$	215 511 \$
SM2	163 032 \$	195 639 \$	165 885 \$	199 063 \$	169 203 \$	203 044 \$
SM1	153 020 \$	183 625 \$	155 698 \$	186 838 \$	158 812 \$	190 575 \$

Emplois de sous-ministres associés ou adjoints

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2016		Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
SMA2	141 250 \$	183 625 \$	143 722 \$	186 838 \$	146 596 \$	190 575 \$
SMA1	121 639 \$	158 132 \$	123 768 \$	160 899 \$	126 243 \$	164 117 \$

Délégués généraux, délégués et chefs de poste

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2016		Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
Délégué général	121 639 \$	158 132 \$	123 768 \$	160 899 \$	126 243 \$	164 117 \$
Délégué et chef de poste	109 400 \$	142 219 \$	111 315 \$	144 708 \$	113 541 \$	147 602 \$

**Premiers dirigeants, vice-présidents et membres d'un organisme
ou d'une entreprise du gouvernement**

Niveau du poste	Au 1 ^{er} avril 2016		Au 1 ^{er} avril 2017		Au 1 ^{er} avril 2018	
	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal	Minimum normal	Maximum normal
DMO9	164 723 \$	214 141 \$	167 606 \$	217 888 \$	170 958 \$	222 246 \$
DMO8	159 729 \$	207 651 \$	162 524 \$	211 285 \$	165 774 \$	215 511 \$
DMO7	150 491 \$	195 639 \$	153 125 \$	199 063 \$	156 188 \$	203 044 \$
DMO6	141 250 \$	183 625 \$	143 722 \$	186 838 \$	146 596 \$	190 575 \$
DMO5	121 639 \$	158 132 \$	123 768 \$	160 899 \$	126 243 \$	164 117 \$
DMO4 (membre médecin)	113 513 \$	147 566 \$	115 499 \$	150 148 \$	117 809 \$	153 151 \$
DMO4	109 400 \$	142 219 \$	111 315 \$	144 708 \$	113 541 \$	147 602 \$
DMO3 (membre médecin)	99 265 \$	134 008 \$	101 002 \$	136 351 \$	103 022 \$	139 078 \$
DMO3	95 669 \$	129 151 \$	97 343 \$	131 411 \$	99 290 \$	134 039 \$
DMO2	82 614 \$	111 528 \$	84 080 \$	113 480 \$	85 741 \$	115 750 \$
DMO1	73 323 \$	98 988 \$	74 606 \$	100 720 \$	76 098 \$	102 734 \$

Isabelle Larose

De: Ouellet, Carole-Anne <Carole-Anne.Ouellet@mce.gouv.qc.ca>
Envoyé: 14 avril 2016 11:14
À: Isabelle Larose
Objet: Décret
Pièces jointes: Décret - Picard Camil - CDPDJ interim.pdf



Bonjour.

Pour faire suite à la nomination de M. Picard en intérim au poste de président, vous trouverez ci-joint le décret afférent.

Bien que ce ne soit pas indiqué au décret, M. Picard aura droit de recevoir une prime correspondant à 10% du traitement qui lui est actuellement versé (donc son traitement réduit de la demi-rente). Cette prime est imposable mais ne fait pas partie du traitement de base.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez besoin de renseignements additionnels.

Salutations.

Carole-Anne Ouellet

Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat aux emplois supérieurs
835, boul. René-Lévesque Est, C1.32
Québec (Québec) G1A 1B4
T : 418 643-8540 poste 8259
F : 418 646-4457
@ carole-anne.ouellet@mce.gouv.qc.ca

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!



1^{ER} NOVEMBRE 2017

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 1071-2017

CONCERNANT la désignation de monsieur Camil Picard, vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, comme remplaçant de la présidente

—0000000—

ATTENDU QUE l'article 67 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12) prévoit que d'office, le vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse désigné par le gouvernement remplace temporairement le président en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci ou de vacance de sa fonction;

ATTENDU QUE le 7 février 2017, M^{re} Tamara Thermitus a été nommée par l'Assemblée nationale membre et présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à compter du 20 février 2017, qu'elle est absente et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement de façon intérimaire;

ATTENDU QUE le 12 juin 2013, monsieur Camil Picard a été nommé par l'Assemblée nationale membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et qu'il y a lieu de le désigner pour remplacer temporairement la présidente;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur Camil Picard, membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soit désigné à compter des présentes pour remplacer la présidente durant son absence.

Le greffier du Conseil exécutif



13 AVRIL 2016

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 306-2016

CONCERNANT la désignation de monsieur Camil Picard, vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, comme remplaçant du président

—ooo0ooo—

ATTENDU QUE l'article 67 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12) prévoit que d'office, le vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse désigné par le gouvernement remplace temporairement le président en cas notamment de vacance de sa fonction;

ATTENDU QUE le 12 juin 2013, M^e Jacques Frémont a été nommé par l'Assemblée nationale membre et président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse à compter du 26 août 2013, qu'il a démissionné de ses fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement de façon intérimaire;

ATTENDU QUE le 12 juin 2013, monsieur Camil Picard a été nommé par l'Assemblée nationale membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et qu'il y a lieu de le désigner pour remplacer temporairement le président;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de la Justice :

QUE monsieur Camil Picard, membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soit désigné à compter du 14 avril 2016 pour remplacer le président durant la vacance actuelle de cette fonction.

Le greffier du Conseil exécutif



19 JUIN 2013

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 721-2013

CONCERNANT la fixation du traitement et des conditions de travail de monsieur Camil Picard comme membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

—ooo0ooo—

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 59 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), le gouvernement fixe le traitement et les conditions de travail ou, s'il y a lieu, le traitement additionnel, les honoraires ou les allocations de chacun des membres de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

ATTENDU QUE monsieur Camil Picard a été nommé par l'Assemblée nationale, sur proposition de la première ministre, membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 12 septembre 2013 et qu'il y a lieu de fixer son traitement et ses conditions de travail à ce titre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Justice:

QUE le traitement et les conditions de travail de monsieur Camil Picard, membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soient ceux apparaissant en annexe.

Le greffier du Conseil exécutif

721-2013

CONDITIONS DE TRAVAIL

DE

MONSIEUR CAMIL PICARD

COMME

MEMBRE ET VICE-PRÉSIDENT

DE LA

**COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE
ET DES DROITS DE LA JEUNESSE**

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12).

1. **OBJET** **721-2013**

L'Assemblée nationale a nommé monsieur Camil Picard, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme membre et vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, ci-après appelée la Commission.

Sous l'autorité du président et dans le cadre des lois et des règlements ainsi que des règles et des politiques adoptées par la Commission pour la conduite de ses affaires, il exerce tout mandat que lui confie le président de la Commission.

Monsieur Picard exerce ses fonctions au siège de la Commission à Montréal.

2. **DURÉE**

Le présent engagement commence le 12 septembre 2013 pour se terminer le 11 septembre 2018, sous réserve des dispositions de l'article 4.

3. **RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL**

3.1 **Rémunération**

À compter de la date de son engagement, monsieur Picard reçoit un traitement annuel de 136 010 \$ duquel sera déduit l'équivalent de la moitié de la rente de retraite qu'il recevra pour ses années de service dans le secteur public québécois.

Ce traitement sera majoré du pourcentage de majoration des échelles de traitement des titulaires d'un emploi supérieur, aux mêmes dates.

3.2 Assurance collective

Conformément à l'article 13.1 des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007, monsieur Picard ne peut participer qu'aux régimes d'assurance collective du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic assurés par le gouvernement.

3.3 Autres conditions de travail

Les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Picard comme vice-président d'un organisme du gouvernement du niveau 4.

4. TERMINAISON

Le présent engagement prend fin à la date stipulée à l'article 2, sous réserve toutefois des dispositions qui suivent:

4.1 Démission

Monsieur Picard peut démissionner de son poste de membre et vice-président de la Commission, sans pénalité, après avoir donné un avis écrit de trois mois.

Copie de l'avis de démission doit être transmise au secrétaire général associé aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif.

4.2 Échéance

À la fin de son mandat, monsieur Picard demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

5. RENOUVELLEMENT**721-2013**

Tel que prévu à l'article 2, le mandat de monsieur Picard se termine le 11 septembre 2018. Dans le cas où le premier ministre a l'intention de recommander à l'Assemblée nationale le renouvellement de son mandat à titre de membre et vice-président de la Commission, il l'en avisera au plus tard six mois avant l'échéance du présent mandat.

6. ALLOCATION DE TRANSITION

À la fin de son mandat de membre et vice-président de la Commission, monsieur Picard recevra, le cas échéant, une allocation de transition aux conditions et suivant les modalités prévues à la section 5 du chapitre II des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007.

7. Toute entente verbale non incluse au présent document est nulle.

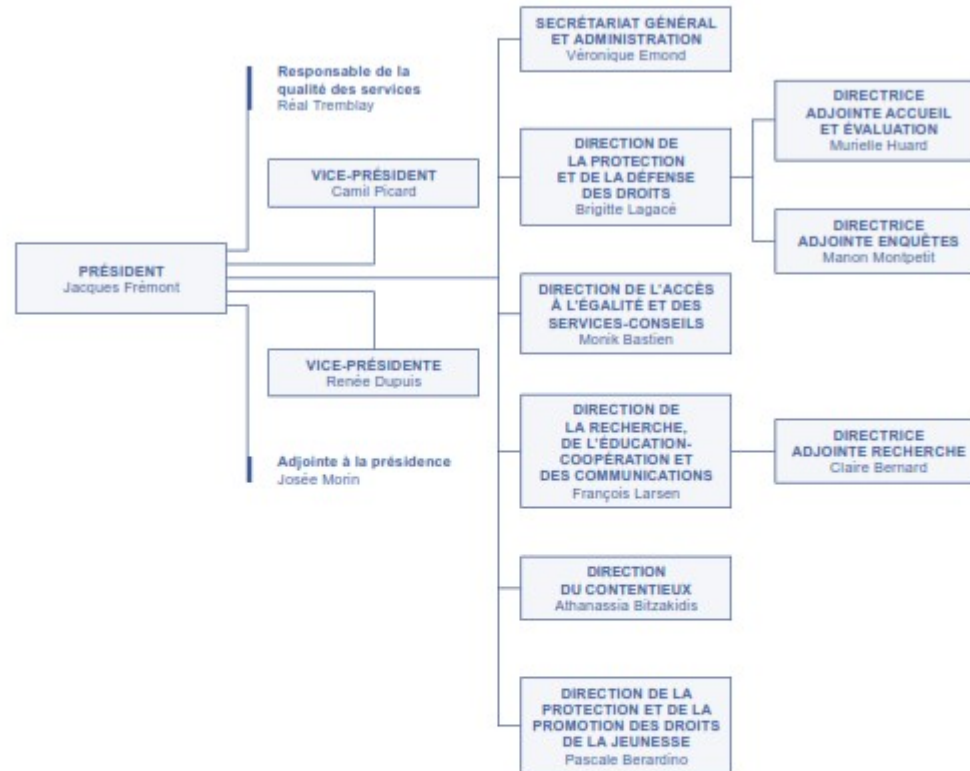
8. SIGNATURES

Camil Picard

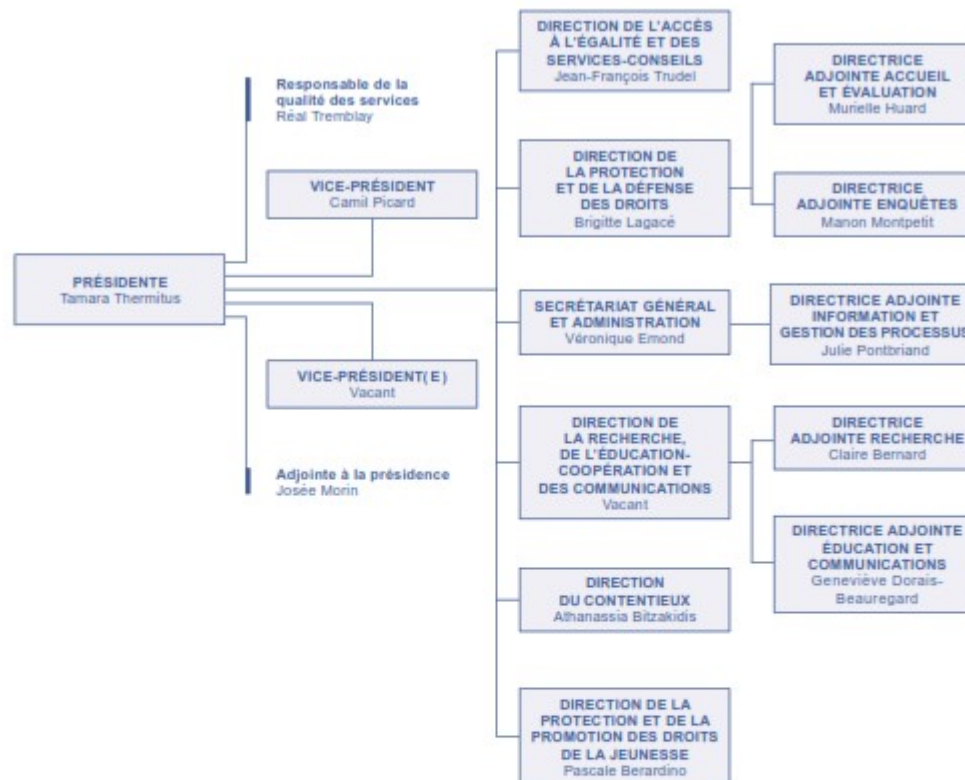


Ginette Galarnau
secrétaire générale associée

Organigramme au 31 mars 2016



Organigramme au 31 mars 2017



Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2013-09-19	DEPENSE FONCTION	Dîner Osteria Venti 18 /9 et Souper préparer mission 19/9	46.49 \$
Camil Picard	2013-09-19	DEPENSE FONCTION	Dîner Osteria Venti 18 /9 et Souper préparer mission 19/9	32.39 \$
Camil Picard	2013-09-27	DEPENSE FONCTION	Dîner - ministère de la santé et des services sociaux	30.21 \$
Camil Picard	2013-10-09	DEPENSE FONCTION	Comités des enquêtes 9 octobre - Dîner	23.14 \$
Camil Picard	2013-11-06	DEPENSE FONCTION	Dîner préparation rencontre France-Québec Et Rencontre Nations CRIS	28.91 \$
Camil Picard	2013-11-06	DEPENSE FONCTION	Dîner préparation rencontre France-Québec Et Rencontre Nations CRIS	42.14 \$
Camil Picard	2013-11-25	DEPENSE FONCTION	Dîner restaurant Szechuan	21.83 \$
Camil Picard	2013-11-29	DEPENSE FONCTION	Souper Vinnie Gambini	92.64 \$
Camil Picard	2013-12-04	DEPENSE FONCTION	Dîner planification stratégique	42.19 \$
Camil Picard	2013-12-04	DEPENSE FONCTION	Dîner planification stratégique	42.15 \$
Camil Picard	2013-12-04	DEPENSE FONCTION	Dîner planification stratégique	7.69 \$
Camil Picard	2013-12-16	DEPENSE FONCTION	Debriefing table de concertation - Coanimatrice jeunesse	72.00 \$
Camil Picard	2013-12-16	DEPENSE FONCTION	Debriefing table de concertation - Coanimatrice jeunesse	21.65 \$
Camil Picard	2013-12-16	DEPENSE FONCTION	Debriefing table de concertation - Coanimatrice jeunesse	26.26 \$
Camil Picard	2014-01-08	DEPENSE FONCTION	1-31 décembre 2013	131.85 \$
Camil Picard	2014-01-23	DEPENSE FONCTION	Table Contentieux ACJQ	95.65 \$
Camil Picard	2014-02-07	DEPENSE FONCTION	Dîner avec DG du Conseil Québécois d'Agrément	30.43 \$
Camil Picard	2014-02-12	DEPENSE FONCTION	ACJQ et Dossier CRI	66.53 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2014-02-12	DEPENSE FONCTION	ACJQ et Dossier CRI	58.82 \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	(58.29) \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	(60.44) \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	(21.40) \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	(42.88) \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	60.44 \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	58.29 \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	21.40 \$
Camil Picard	2014-03-11	DEPENSE FONCTION	Consultation juridique, Curateur public adjoint, rencontre préparation comité des enquêtes et suivi planification stratégique	42.88 \$
Camil Picard	2014-04-03	DEPENSE FONCTION	1-31 mars 2014	87.89 \$
Camil Picard	2014-05-16	DEPENSE FONCTION	Suivi dossier CJM, organisation des services et sélection équipe informatique	30.04 \$
Camil Picard	2014-05-16	DEPENSE FONCTION	Suivi dossier CJM, organisation des services et sélection équipe informatique	40.21 \$
Camil Picard	2014-05-16	DEPENSE FONCTION	Suivi dossier CJM, organisation des services et sélection équipe informatique	43.76 \$
Camil Picard	2014-05-28	DEPENSE FONCTION	Rencontre Nation CRI - Planification Stratégique - Programme Mobilis	52.13 \$
Camil Picard	2014-05-28	DEPENSE FONCTION	Rencontre Nation CRI - Planification Stratégique - Programme Mobilis	32.36 \$
Camil Picard	2014-05-28	DEPENSE FONCTION	Rencontre Nation CRI - Planification Stratégique - Programme Mobilis	20.68 \$
Camil Picard	2014-08-28	DEPENSE FONCTION	Dossiers Montérégie - Dossier Nunavut-ACJQ	22.43 \$
Camil Picard	2014-08-28	DEPENSE FONCTION	Dossiers Montérégie - Dossier Nunavut-ACJQ	49.56 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2014-08-28	DEPENSE FONCTION	Dossiers Montérégie - Dossier Nunavut-ACJQ	33.42 \$
Camil Picard	2014-08-28	DEPENSE FONCTION	Dossiers Montérégie - Dossier Nunavut-ACJQ	52.88 \$
Camil Picard	2014-09-03	DEPENSE FONCTION	Échanges équipe informatique	66.26 \$
Camil Picard	2014-10-16	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner dossier St-Justine	22.09 \$
Camil Picard	2014-10-22	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Congrès ACJQ - Soirée dîner spectacle	61.53 \$
Camil Picard	2014-10-31	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Formation Jeunesse MSSS et rencontre consultant Inuit	33.70 \$
Camil Picard	2014-10-31	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Formation Jeunesse MSSS et rencontre consultant Inuit	49.74 \$
Camil Picard	2014-11-26	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Consultant Lev Tahor et Consultant agence Inuit et consultant Ministère Fédéral autochtones	44.93 \$
Camil Picard	2014-11-26	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Consultant Lev Tahor et Consultant agence Inuit et consultant Ministère Fédéral autochtones	26.73 \$
Camil Picard	2014-11-26	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Consultant Lev Tahor et Consultant agence Inuit et consultant Ministère Fédéral autochtones	42.52 \$
Camil Picard	2015-01-19	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Comité des enquêtes et rencontre ACJQ	33.99 \$
Camil Picard	2015-01-19	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Comité des enquêtes et rencontre ACJQ	64.22 \$
Camil Picard	2015-02-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre avec consultant Cris, Dossier Lev Tahor et ACJQ	60.43 \$
Camil Picard	2015-02-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre avec consultant Cris, Dossier Lev Tahor et ACJQ	52.43 \$
Camil Picard	2015-02-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre avec consultant Cris, Dossier Lev Tahor et ACJQ	20.49 \$
Camil Picard	2015-03-10	DEPENSES FONCTION REPAS QC	comité des enquêtes, rencontre DSA, dossier enquete jeunesse	53.78 \$
Camil Picard	2015-03-10	DEPENSES FONCTION REPAS QC	comité des enquêtes, rencontre DSA, dossier enquete jeunesse	36.44 \$
Camil Picard	2015-03-10	DEPENSES FONCTION REPAS QC	comité des enquêtes, rencontre DSA, dossier enquete jeunesse	33.93 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2015-03-17	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner Jeunesse	62.04 \$
Camil Picard	2015-03-25	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner départ M. Jean Théorêt	29.96 \$
Camil Picard	2015-04-27	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail / 27 avril 2015 / Rencontre avec madame Derocher -Experte sur l'intervention en protection auprès des enfants dans des groupes sectaires	32.55 \$
Camil Picard	2015-05-27	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner - Rencontre université McGill: Groupe sectaire / 27 mai 2015	32.20 \$
Camil Picard	2015-06-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Départ de Daniel Carpentier / 12 juin 2015	41.34 \$
Camil Picard	2015-07-09	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre deux dirigeants CISSS des Laurentides - dossier Lev Tahor et Accueil directrice jeunesse / 8 et 9 juillet 2015/Montréal	60.44 \$
Camil Picard	2015-07-09	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre deux dirigeants CISSS des Laurentides - dossier Lev Tahor et Accueil directrice jeunesse / 8 et 9 juillet 2015/Montréal	14.16 \$
Camil Picard	2015-08-31	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Suivi Lev Tahor, Jacques Dumais/31-08-2015-Mael Bolmann remplacement commissaires/21/08/2015	41.01 \$
Camil Picard	2015-08-31	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Suivi Lev Tahor, Jacques Dumais/31-08-2015-Mael Bolmann remplacement commissaires/21/08/2015	79.77 \$
Camil Picard	2015-09-21	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner - Consultant pour dossiers Inuits/21 septembre2015/Montréal	26.15 \$
Camil Picard	2015-09-22	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner - monsieur Gilles Fortin: dossier mort d'un enfant/22 septembre 2015/Montréal	52.31 \$
Camil Picard	2015-09-29	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre avec M. Jacques Dumais - Comité de consultation McGill	43.29 \$
Camil Picard	2015-10-06	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre Mme Lorraine Derocher - Suivi du groupe sectaire	41.43 \$
Camil Picard	2015-10-13	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner avec madame Geneviève Avenard, défenseure des enfants/Québec/13octobre'	119.70 \$
Camil Picard	2015-11-09	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre avec madame Turbide -Dossier Inuit	26.15 \$
Camil Picard	2015-11-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner comité des enquêtes	22.98 \$
Camil Picard	2015-12-15	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dépenses de fonction: 2, 4 et 15 décembre 2015	62.65 \$
Camil Picard	2015-12-15	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dépenses de fonction: 2, 4 et 15 décembre 2015	65.49 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2015-12-15	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dépenses de fonction: 2, 4 et 15 décembre 2015	42.63 \$
Camil Picard	2015-12-18	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dépenses de fonction: 18 décembre 2015	11.40 \$
Camil Picard	2015-12-18	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dépenses de fonction: 18 décembre 2015	4.40 \$
Camil Picard	2016-01-14	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Comité des enquêtes - 14 janvier 2016	22.98 \$
Camil Picard	2016-01-18	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre dossier Inuits	43.94 \$
Camil Picard	2016-01-18	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Rencontre dossier Inuits	4.40 \$
Camil Picard	2016-02-10	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner: Radio Canada - entrevue "Fugues en centres jeunesse"	18.38 \$
Camil Picard	2016-02-11	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dossier Fugues en centres jeunesse	59.80 \$
Camil Picard	2016-03-26	Dîner de travail	Dîner de travail	(24.43) \$
Camil Picard	2016-03-26	Dîner de travail	Dîner de travail	24.43 \$
Camil Picard	2016-03-26	Dîner de travail	Dîner de travail	21.47 \$
Camil Picard	2016-03-29	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Observatoire petits enfants	50.14 \$
Camil Picard	2016-04-11	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Étude des crédits	54.99 \$
Camil Picard	2016-04-13	Dîner de travail / 13 avril 2016	Dîner de travail / 13 avril 2016	147.98 \$
Camil Picard	2016-04-13	Souper de travail / 13 avril 2016	Souper de travail / 13 avril 2016	161.30 \$
Camil Picard	2016-04-15	Dîner de travail / 15 avril 2016	Dîner de travail / 15 avril 2016	42.15 \$
Camil Picard	2016-04-27	Diner de travail / 27 avril 2016	Diner de travail / 27 avril 2016	30.99 \$
Camil Picard	2016-05-02	Diner de travail / 2 mai 2016	Diner de travail / 2 mai 2016	65.09 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2016-05-05	Diner de travail / 5 mai 2016	Diner de travail / 5 mai 2016	37.65 \$
Camil Picard	2016-05-06	Diner de travail / 6 mai 2016	Diner de travail / 6 mai 2016	31.33 \$
Camil Picard	2016-05-11	Diner de travail / 11 mai 2016	Diner de travail / 11 mai 2016	122.72 \$
Camil Picard	2016-05-12	Diner de travail / 12 mai 2016	Diner de travail / 12 mai 2016	69.13 \$
Camil Picard	2016-06-03	Dîner de travail / 3 juin 2016	Dîner de travail / 3 juin 2016	25.07 \$
Camil Picard	2016-06-06	Dîner de travail	Dîner de travail	55.85 \$
Camil Picard	2016-06-10	Dîner de travail	Dîner de travail	20.49 \$
Camil Picard	2016-06-15	Dîner de travail	Dîner de travail	69.50 \$
Camil Picard	2016-06-21	Dîner de travail	Dîner de travail	166.82 \$
Camil Picard	2016-07-07	Diner de travail / 7 juillet 2016	Diner de travail / 7 juillet 2016	82.38 \$
Camil Picard	2016-07-12	Diner de travail / 12 juillet 2016	Diner de travail / 12 juillet 2016	15.63 \$
Camil Picard	2016-07-14	Dîner de travail	Dîner de travail	57.61 \$
Camil Picard	2016-08-08	Dîner de travail / 8 août 2016	Dîner de travail / 8 août 2016	61.35 \$
Camil Picard	2016-08-09	Dîner de travail / 9 août 2016	Dîner de travail / 9 août 2016	93.90 \$
Camil Picard	2016-08-10	Dîner de travail / 10 août 2016	Dîner de travail / 10 août 2016	64.23 \$
Camil Picard	2016-08-15	Dîner de travail / 15 août 2016	Dîner de travail / 15 août 2016	50.69 \$
Camil Picard	2016-08-16	Dîner de travail / 16 août 2016	Dîner de travail / 16 août 2016	72.01 \$
Camil Picard	2016-08-22	Diner de travail / 22 août 2016	Diner de travail / 22 août 2016	48.97 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2016-08-24	Diner de travail / 24 août 2016	Diner de travail / 24 août 2016	41.01 \$
Camil Picard	2016-09-08	Diner de travail / 8 septembre 2016	Diner de travail / 8 septembre 2016	42.13 \$
Camil Picard	2016-09-12	Diner de travail / 12 septembre 2016	Diner de travail / 12 septembre 2016	10.50 \$
Camil Picard	2016-09-15	Diner de travail / 15 septembre 2016	Diner de travail / 15 septembre 2016	30.97 \$
Camil Picard	2016-09-19	Diner de travail / 19 septembre 2016	Diner de travail / 19 septembre 2016	19.87 \$
Camil Picard	2016-10-20	Diner départ R. Dupuis / 20 octobre 2016	Diner départ R. Dupuis / 20 octobre 2016	29.05 \$
Camil Picard	2017-01-05	Picard C. / Dépense fonction / 20 décembre 2016	CDPDJ - 5 janvier 2017	120.87 \$
Camil Picard	2017-01-19	Diner de travail / 19 janvier 2017	Diner de travail / 19 janvier 2017	76.70 \$
Camil Picard	2017-02-01	Petit déjeuner travail / 1 février 2017 / 3 pers.	Petit déjeuner travail / 1 février 2017 / 3 pers.	57.61 \$
Camil Picard	2017-02-02	Souper travail / 2 février 2017 / 2 pers.	Souper travail / 2 février 2017 / 2 pers.	51.79 \$
Camil Picard	2017-02-17	Diner de travail / 17 février 2017	Diner de travail / 17 février 2017	54.05 \$
Camil Picard	2017-02-20	Dépenses de fonction: 20 février 2017	Dépenses de fonction: 20 février 2017	87.16 \$
Camil Picard	2017-02-23	Dépenses de fonction: 20 février 2017	Dépenses de fonction: 23 février 2017	69.70 \$
Camil Picard	2017-02-23	Dépenses de fonction: 23 février 2017	Dépenses de fonction: 23 février 2017	0.09 \$
Camil Picard	2017-03-01	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner conférence de presse - jeunesse MSSS/01 mars 2017	18.44 \$
Camil Picard	2017-03-16	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Voyage à Québec/16 mars 2017/Montréal-Québec/Train	3.77 \$
Camil Picard	2017-03-16	ADM DINER RESTO COUT REEL QC	Voyage à Québec/16 mars 2017/Montréal-Québec/Train	29.00 \$
Camil Picard	2017-03-16	TAXI QC	Voyage à Québec/16 mars 2017/Montréal-Québec/Train	13.18 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2017-03-23	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail avec 2 commissaires/23 mars 2017	87.16 \$
Camil Picard	2017-03-28	INDEM KM AUTORISE	Rencontre journée d'études-Comité de gestion/28 mars 2017/Longueuil/Auto	22.97 \$
Camil Picard	2017-03-29	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Plusieurs rencontres/29 mars 2017/Québec/Auto	5.54 \$
Camil Picard	2017-03-29	ADM DINER RESTO COUT REEL QC	Plusieurs rencontres/29 mars 2017/Québec/Auto	52.89 \$
Camil Picard	2017-03-29	STATIONNEMENT QC	Plusieurs rencontres/29 mars 2017/Québec/Auto	9.23 \$
Camil Picard	2017-03-29	INDEM KM AUTORISE	Plusieurs rencontres/29 mars 2017/Québec/Auto	207.48 \$
Camil Picard	2017-04-07	Corr. imputation	Dîner de travail avec consultant Jean-Pierre Hotte/7 avril 2017	58.11 \$
Camil Picard	2017-04-13	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail avec consultant Jean-Pierre Hotte/7 avril 2017	51.27 \$
Camil Picard	2017-04-27	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail Magistrature	35.43 \$
Camil Picard	2017-05-02	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Voyage à Québec - Étude des crédits/1-2 mai 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la présidente)	54.74 \$
Camil Picard	2017-05-02	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Voyage à Québec - Étude des crédits/1-2 mai 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la présidente)	13.54 \$
Camil Picard	2017-05-02	ADM SOUPER RESTO COUT REEL QC	Voyage à Québec - Étude des crédits/1-2 mai 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la présidente)	77.86 \$
Camil Picard	2017-05-10	INDEM KM AUTORISE	Rencontre avec le juge Robert Proux/10 mai 2017/Montréal/Taxi	13.33 \$
Camil Picard	2017-05-17	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail Tribunal Jeunesse	32.54 \$
Camil Picard	2017-05-29	INDEM KM AUTORISE	Visite Boscoville/Montréal/Auto	18.53 \$
Camil Picard	2017-05-30	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail - Comité des enquêtes/30 mai 2017	42.52 \$
Camil Picard	2017-06-02	ADM DINER RESTO COUT REEL QC	Rencontres à Québec - 1-2 juin 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la prési	35.69 \$
Camil Picard	2017-06-02	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Rencontres à Québec - 1-2 juin 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la prési	16.93 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2017-06-02	ADM SOUPER RESTO COUT REEL QC	Rencontres à Québec - 1-2 juin 2017/Montréal-Québec/Auto (accompagné de la prési	98.79 \$
Camil Picard	2017-06-05	ADM DEJ RESTO COUT REEL QC	Rencontres à Québec/4- 5 juin 2017/Montréal-Québec/Auto	18.43 \$
Camil Picard	2017-06-05	ADM SOUPER RESTO COUT REEL QC	Rencontres à Québec/4- 5 juin 2017/Montréal-Québec/Auto	17.19 \$
Camil Picard	2017-06-12	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail - Mme la Juge Lucie Rondeau/12 juin 2017	24.78 \$
Camil Picard	2017-06-13	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail - avec l'Ombudsm de l'Ile Maurice/13 juin 2017	106.93 \$
Camil Picard	2017-06-14	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail - Dossier Innuits/14 juin 2017	61.59 \$
Camil Picard	2017-06-20	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail - Dossier Innuits/20 juin 2017	65.95 \$
Camil Picard	2017-06-22	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail -Dossier PL 99/22 juin 2017	84.56 \$
Camil Picard	2017-07-11	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Dîner de travail/11 juillet 2017	46.31 \$
Camil Picard	2017-08-17	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Diner de travail/17 août 2017	59.68 \$
Camil Picard	2017-08-22	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Diner de travail / 22 août 2017	68.34 \$
Camil Picard	2017-08-23	DEPENSES FONCTION REPAS QC	Diner de travail / 23 août 2017	52.58 \$
Camil Picard	2017-11-02	Diner de travail / 2 novembre 2017	Diner de travail / 2 novembre 2017	58.11 \$
Camil Picard	2017-11-03	Diner de travail / 3 novembre 2017	Diner de travail / 3 novembre 2017	59.09 \$
Camil Picard	2017-11-08	Diner de travail / 8 novembre 2017	Diner de travail / 8 novembre 2017	51.60 \$
Camil Picard	2017-11-22	Diner de travail / 22 novembre 2017	Diner de travail / 22 novembre 2017	94.14 \$
Camil Picard	2017-11-23	Diner de travail / 23 novembre 2017	Diner de travail / 23 novembre 2017	52.89 \$
Camil Picard	2017-11-29	Diner de travail / 29 novembre 2017	Diner de travail / 29 novembre 2017	68.58 \$

Relevés de remboursements de dépenses de Camil Picard : 2013-09-12 au 2018-09-12

Nom du fournisseur	Date de la facture	Description de dépenses et date de déplacement	Activités	Montant remboursé
Camil Picard	2017-12-13	Diner de travail / 13 décembre 2017	Diner de travail / 13 décembre 2017	55.55 \$
Camil Picard	2017-12-14	Diner de travail / 14 décembre 2017	Diner de travail / 14 décembre 2017	58.11 \$
Camil Picard	2017-12-15	Diner de travail / 15 décembre 2017	Diner de travail / 15 décembre 2017	51.74 \$
Camil Picard	2017-12-18	Diner de travail / 18 décembre 2017	Diner de travail / 18 décembre 2017	31.26 \$
Camil Picard	2018-01-12	Diner de travail / 12 janvier 2018	Diner de travail / 12 janvier 2018	29.05 \$
Camil Picard	2018-01-15	Diner de travail / 15 janvier 2018	Diner de travail / 15 janvier 2018	57.61 \$
Camil Picard	2018-01-17	Souper de travail / 17 janvier 2018	Souper de travail / 17 janvier 2018	39.51 \$
Camil Picard	2018-01-29	Diner de travail / 29 janvier 2018	Diner de travail / 29 janvier 2018	39.51 \$
Camil Picard	2018-02-12	Diner de travail / 12 février 2018	Diner de travail / 12 février 2018	62.76 \$
Camil Picard	2018-02-22	Diner de travail / 22 février 2018	Diner de travail / 22 février 2018	56.83 \$
Camil Picard	2018-02-27	Diner de travail / 27 février 2018	Diner de travail / 27 février 2018	58.11 \$
Camil Picard	2018-03-02	Diner de travail / 2 mars 2018	Diner de travail / 2 mars 2018	55.67 \$
Camil Picard	2018-03-05	Diner de travail / 5 mars 2018	Diner de travail / 5 mars 2018	27.70 \$
Camil Picard	2018-03-07	Diner de travail / 7 mars 2018	Diner de travail / 7 mars 2018	55.79 \$
Camil Picard	2018-03-07	Déjeuner de travail / 7 mars 2018	Déjeuner de travail / 7 mars 2018	5.10 \$
Camil Picard	2018-03-08	Diner de travail / 8 mars 2018	Diner de travail / 8 mars 2018	27.39 \$
Camil Picard	2018-03-12	Diner de travail / 12 mars 2018	Diner de travail / 12 mars 2018	70.19 \$
Total de la période				8 325.60 \$